



Bulletin
de la Société fribourgeoise des officiers



Mitteilungen
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Janvier / Januar 2023 (1)

ET SI NOUS ACCÉLÉRIONS LE PROCESSUS DE DÉCISION ?

Il faut agir maintenant et changer notre manière de voir le monde. Consommer différemment les énergies et modifier nos habitudes.

VOTRE FUTUR, C'EST NOTRE PRÉSENT



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 



groupe-e.ch

Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir, mais de le rendre possible

Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), écrivain et pilote français

Lt col EMG Patrick Noger
Président



Chers membres de la SFO,
Chères et chers camarades,

Il y a un an, nous espérons que la pandémie appartiendrait bientôt au passé. Si la crise sanitaire est aujourd'hui passée au second plan, ce n'est pas parce que le virus a disparu, mais parce que d'autres menaces se sont imposées. L'Ukraine est en guerre depuis bientôt un an, des vagues de migration en provenance d'Ukraine mais aussi du Moyen-Orient et d'Afrique mettent l'Europe en difficulté, les variations climatiques sont de plus en plus extrêmes et une pénurie d'énergie semble plus probable que jamais. L'espoir que le monde « après » le COVID soit plus simple ne s'est malheureusement pas concrétisé et nous sommes rattrapés par des enjeux encore plus importants.

Face à cette évolution, l'objectif premier doit être l'alimentation suffisante des instruments de sécurité de notre pays, à savoir l'armée et la protection civile. Les effectifs de ces deux organisations sont depuis longtemps gravement menacés. Le Conseil fédéral est conscient des problèmes d'alimentation, mais n'a abordé ce sujet que très prudemment et lentement. Il souhaite examiner de manière approfondie les

Impressum

Bulletin
de la Société fribourgeoise des officiers
61^e année
Mitteilungen
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft
61. Jahrgang

Éditeur | Herausgeber

Société fribourgeoise des officiers
Freiburgische Offiziersgesellschaft
Case postale, 1701 Fribourg
sfo-fog.ch

Impression | Druck

Imprimerie MTL SA
Rte du Petit-Moncor 12
1752 Villars-sur-Glâne

Tirage | Auflage

1'000 exemplaires
Paraît quatre fois par année
Prochaine édition : avril 2023
1'000 Exemplare
Erscheint viermal jährlich
Nächste Ausgabe: April 2023



deux modèles d'obligation de servir suivants :

- L'obligation de servir dans la sécurité : la protection civile et le service civil sont fusionnés en une nouvelle organisation de protection contre les catastrophes. Seuls les hommes restent soumis à l'obligation de servir. Ils effectuent soit le service militaire, soit le service de catastrophe.
- L'obligation de servir axée sur les besoins : désormais, les femmes seront également astreintes au service. L'armée et la protection civile choisissent parmi les conscrits jusqu'à ce que les effectifs requis soient atteints avec des personnes appropriées. Le service civil reste une alternative.

Le « service citoyen », qui prévoyait que tout le monde s'engage pour la société, a notamment été rejeté.

En novembre 2022, la Commission de la politique de sécurité du Conseil national a chargé le Conseil fédéral, par voie de motion, de prendre les dispositions nécessaires pour que le service civil et la protection civile puissent être regroupés en une seule unité organisationnelle au sein du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Le regroupement envisagé est une réponse valable aux problèmes d'effectifs de l'armée et de la protection civile et permet d'augmenter la sécurité de notre population. Il faut toutefois veiller à ce que les tâches actuelles de la protection civile – l'aide à la prévention

et à la maîtrise des catastrophes et des situations d'urgence – soient ancrées comme mission principale, au même titre que la mission de défense pour l'armée.

L'opposition à un tel regroupement, qui entraînerait la suppression du service civil pur, vient principalement de la gauche. Il est cependant difficile de comprendre pourquoi il ne serait pas compatible avec la conscience de donner un coup de main et d'aider en cas de pandémie ou de catastrophe naturelle due au changement climatique. Les tâches actuelles de la protection civile ne devraient pas être nouvelles pour les prestataires de services civils, même s'ils ne les ont guère exercées dans la pratique jusqu'à présent. La loi fédérale sur le service civil mentionne même explicitement de telles tâches dans le cadre du réseau national de sécurité. Les services à la communauté pourraient désormais (et tout de même) être fournis en deuxième priorité par les civilistes. Attendons de voir si le Conseil national suivra sa Commission de la politique de sécurité au printemps.

D'ici là, il faut continuer à utiliser les ressources disponibles de manière conséquente pour la gestion des crises, en particulier les ressources de la milice. Même après avoir accompli leur service obligatoire, les militaires et les astreints de la protection civile sont disponibles pour assurer la capacité à durer au sein d'organisations de crise aux niveaux régional, cantonal ou fédéral.

Vive le Canton de Fribourg !
Vive l'Armée suisse !

Die Zukunft soll man nicht voraussehen wollen, sondern möglich machen

Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), französischer Schriftsteller und Pilot

Oberstlt i Gst Patrick Noger
Präsident



Geschätzte Mitglieder der FOG,
Geschätzte Kameradinnen
und Kameraden,

Vor einem Jahr hatten wir gehofft, dass die Pandemie bald der Vergangenheit angehören würde. Die Gesundheitskrise ist inzwischen zwar in den Hintergrund gerückt, allerdings nicht, weil das Virus verschwunden wäre, sondern weil neue Bedrohungen ins Zentrum gerückt sind. In der Ukraine herrscht seit bald einem Jahr Krieg, Migrationswellen aus der Ukraine aber auch aus dem Nahen Osten und Afrika stellen Europa vor Probleme, die klimatischen Schwankungen werden immer extremer und eine Energiemangellage scheint wahrscheinlicher als je zuvor. Die Hoffnung, die Welt „nach“ COVID würde einfacher sein, hat sich leider nicht bewahrheitet und wir stehen vor noch grösseren Herausforderungen.

Angesichts dieser Entwicklung muss das oberste Ziel sein, die Sicherheitsinstrumente unseres Landes – die Armee und den Zivilschutz – ausreichend zu alimentieren. Die personellen Bestände dieser beiden Organisationen sind seit längerem akut gefährdet. Der Bundesrat ist sich der Alimentierungsprobleme bewusst, nahm sich diesem Thema aber

nur sehr langsam und vorsichtig an. Folgende zwei Dienstpflichtmodelle will er vertieft prüfen:

- Die Sicherheitsdienstpflicht: Der Zivilschutz und der Zivildienst werden zu einem Katastrophenschutz zusammengelegt. Es bleiben nur die Männer dienstpflichtig. Sie leisten entweder Militär- oder Katastrophendienst.
- Die bedarfsorientierte Dienstpflicht: Neu werden auch die Frauen dienstpflichtig. Armee und Zivilschutz wählen aus den Stellungspflichtigen aus, bis die geforderten Bestände mit geeigneten Leuten erreicht sind. Der Zivildienst als Alternative bleibt bestehen.

Verworfen wurde unter anderem der „service citoyen“, der vorsah, dass alle einen Einsatz für die Gesellschaft leisten.

Im November 2022 hat nun die sicherheitspolitische Kommission des Nationalrats den Bundesrat per Motion damit beauftragt, die notwendigen Regelungen zu treffen, damit der Zivildienst und der Zivilschutz in einer einzigen Organisationseinheit beim Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS) zusammengefasst werden können.

Die angestrebte Zusammenlegung ist eine valable Antwort auf die Bestandesprobleme in Armee und Zivilschutz und vermag die Sicherheit unserer Bevölkerung zu erhöhen. Es gilt aber darauf zu achten, dass die heutigen Zivilschutzaufgaben – die Mithilfe bei der Vorbeugung und der Bewältigung von Katastrophen und Notlagen – als

Kernauftrag verankert werden; gleich wie der Verteidigungsauftrag für die Armee.

Widerstand gegen eine solche Zusammenlegung, die eine Abschaffung des ursprünglichen, reinen Zivildienstes mit sich bringen würde, kommt hauptsächlich von links. Es ist aber schwer verständlich, weshalb es nicht mit dem Gewissen vereinbar sein soll, bei einer Pandemie oder einer Naturkatastrophe infolge des Klimawandels anzupacken und zu helfen. Die gegenwärtigen Zivilschutzaufgaben müssten für Zivildienstleister eigentlich nichts Neues sein, auch wenn sie sie in der Praxis bisher wohl kaum ausgeübt haben. Im Bundesgesetz über den zivilen Ersatzdienst sind solche Aufgaben im Rahmen des Sicherheitsverbundes Schweiz sogar explizit aufgeführt. Dienstleistungen für die Gemeinschaft könnten durch die Zivildienstleistenden fortan (und immerhin) in zweiter Priorität geleistet werden. Warten wir ab, ob der Nationalrat im Frühling seiner sicherheitspolitischen Kommission folgen wird.

Bis dahin gilt es die verfügbaren Ressourcen weiterhin konsequent für das Krisenmanagement zu nutzen, insbesondere die Ressource Miliz. Auch nach absolvierter Dienstpflicht stehen Angehörige der Armee und des Zivilschutzes zur Verfügung, die in regionalen Krisenorganisationen, auf Stufe Kanton oder Stufe Bund die Durchhaltefähigkeit sicherstellen.

Es lebe der Kanton Freiburg!
Es lebe die Schweizer Armee!

Ensemble, nous réalisons
une contribution majeure pour
la sécurité de la Suisse.



RUAG 

➤ GEMEINSAM LEISTEN WIR EINEN WESENTLICHEN
BEITRAG ZUR SICHERHEIT DER SCHWEIZ.

ruag.ch

Pour une sécurité souveraine.



Friedensförderung der Schweizer Armee im Ausland

Syrien, Kaschmir, Südsudan: Konfliktgebiete gibt es viele auf der Welt. Schweizer Armeeinghörige leisten bereits seit über 30 Jahren friedensfördernde Auslandseinsätze in Missionen der UNO. Mit ihrem Engagement tragen die Peacekeeper damit zum Frieden in Gebieten bei, die von Gewalt, Konflikten und Kriegen geprägt sind.

Für den Armeeauftrag Friedensförderung rekrutiert das Kompetenzzentrum SWISSINT laufend Offiziere für verschiedene UNO-Missionen im Ausland. Interessierte Frauen und Männer können sich für anspruchsvolle Aufgaben bewerben, beispielsweise als Militärbeobachterin oder Militärbeobachter sowie als Verbindungs- oder Stabsoffizier.

Informationen zur Bewerbung sowie zu den Missionen und Einsatzgebieten finden Sie unter www.peace-support.ch.

Kommando Operationen
Kompetenzzentrum SWISSINT
11 Personal
Kasernenstrasse 4
6370 Stans-Oberdorf
Tel.: 058 467 58 58
rekr.swissint@vtg.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizer Armee
Armée suisse
Esercito svizzero
Swiss Armed Forces



www.peace-support.ch

L'armée quitte la caserne de la Poya

Rencontre avec le commandant des écoles de ravitaillement 45

Col EMG Guy Strickler
Cdt E rav 45



Commandant des écoles de ravitaillement 45 à Fribourg depuis le 1^{er} janvier 2020, le colonel EMG Guy Strickler a affronté la pandémie de Covid avant de conduire le déménagement de ses écoles à Drogens à la fin de l'année dernière. Depuis 2018, il préside la section romande de la Société suisse des officiers de la logistique. Nous l'avons rencontré.

Vous commandez les écoles de ravitaillement 45 mais la logistique est votre arme d'adoption : quel est votre parcours militaire ?

J'ai fait mon école de recrues comme pionnier de forteresse à Sion en 1995. Plus tard, repris le commandement de la compagnie de conducteurs de chiens 14. Après l'Académie militaire de 2001 à 2004, j'ai vécu un premier engagement comme instructeur d'unité dans les écoles de cadres et recrues ravitaillement et évacuation 45 à Fribourg, Mels et Langnau avant d'être chef de classe à l'école d'officiers de la logistique à Berne. De 2012 à 2013, j'ai été stagiaire aux cours de l'École royale militaire à Bruxelles puis j'ai rejoint la Formation supérieure des cadres de l'armée comme chef de groupe à l'École centrale à Lucerne. En 2018, j'ai rejoint le



projet « commandement du Support » puis, début 2020, j'ai été nommé commandant des écoles de ravitaillement 45 à Fribourg. Comme milicien, j'ai commandé de 2016 à 2018 le bataillon logistique 21, un corps de troupe à disponibilité élevée rattaché au Centre logistique de l'armée (CLA) de Grolley. J'ai été ensuite sous-chef d'état-major opérations (G3) de la brigade logistique 1 de 2019 à 2022.

Comment fonctionnent les écoles de ravitaillement 45 ?

Elles comprennent l'école de recrues et l'école de sous-officiers, qui forment chaque année, en deux départs, respectivement 1'000 militaires et 250 cadres. Ces miliciens sont encadrés par 45 professionnels (militaires de carrière, enseignants spécialisés et collaborateurs civils). L'effectif des miliciens a augmenté alors que le personnel professionnel est resté stable : le défi consiste donc à développer des stratégies pour être polyvalent afin de répondre aux besoins de l'instruction et fournir les prestations attendues. C'est l'une des principales mis-

sions du commandant d'école. Jusqu'en 2022, l'hébergement à la caserne de la Poya comptait 650 lits et l'infrastructure d'instruction comprenait la Poya ainsi que les places de Moncor, Schiffenen, Chésopel-loz et Geissalp. Depuis 2023, nous sommes tous à la caserne de Drogens.

Quelles sont les fonctions instruites dans votre école ?

La 45 forme principalement des soldats logistiques engagés de façon polyvalente pour la subsistance, le matériel, le carburant et la munition. Elle doit garantir l'alimentation des bataillons logistiques 21, 51, 52, 92 et 101, la compagnie d'intervention de la brigade logistique 1 et des formations logistiques d'engagement. En outre, elle forme des soldats de transmission (une section par départ d'école de recrues) qui sont incorporés dans les bataillons logistiques ainsi que des ordonnances d'officier (5 à 15 par école) qui sont affectés dans les compagnies de quartier-général. Depuis 2022, les ordonnances d'officier effectuent un stage d'une semaine dans un restaurant de



leur région de domicile, ce qui leur permet de découvrir différentes tâches (service en salle, en chambre, en cuisine) et de bénéficier d'une expérience de stage pour leur futur professionnel. La 45 instruit également des soldats logistiques comme chauffeurs d'élévateurs à fourches (FUG et GASTA) : les chauffeurs FUG rejoignent en quasi-totalité les formations d'engagement (logistique d'engagement), tandis que les chauffeurs GASTA sont incorporés dans les bataillons logistiques (logistique stationnaire). Dès 2023, le FUG (engin de manutention) sera remplacé par le DIECI (appareil télescopique).

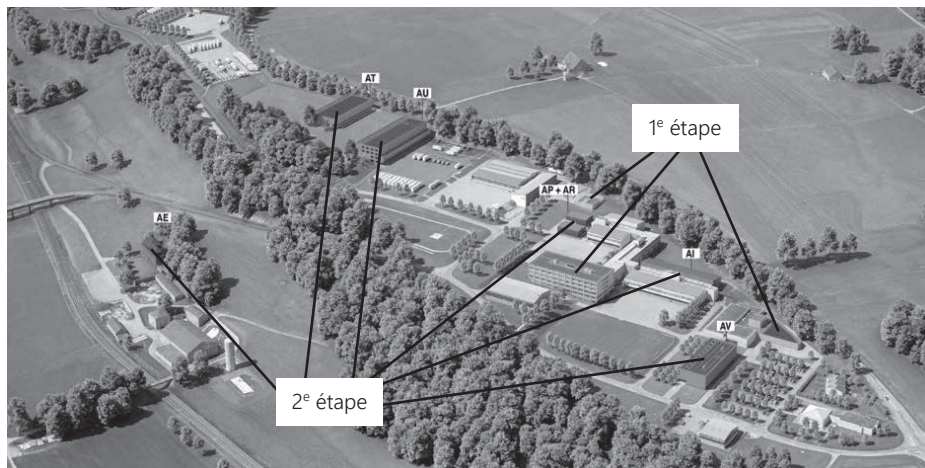
Tous ces militaires quittent Fribourg pour la dernière partie de leur école de recrues...

En effet, l'instruction en formation (dernière partie de l'école de recrues) a lieu de façon décentralisée. Sur les cinq compagnies de l'école de recrues, quatre sont engagées auprès des CLA dans les régions de Berne (CLA Thoune), Zurich/St-Gall (CLA Hinwil), Argovie (CLA Othmarsingen) et Fribourg (CLA Grolley). Ces unités sont formées sur une base territoriale, de sorte que les militaires travaillent dans leur région de domicile ; ils seront incorporés ensuite dans les bataillons logistiques affectés à ces CLA. Quant à la cinquième compagnie, elle est dissoute à la fin des phases d'instruction de base générale et d'instruction de base spécifique à la fonction (première et deuxième parties de l'école de recrues) et son personnel est réparti dans les différentes formations d'application (infanterie, blindés/artillerie,

etc.). Le team de la cinquième compagnie reprend alors l'école de sous-officiers.

À la fin de l'année 2022, les écoles 45 ont déménagé à Drogens. Comment cela s'est-il passé ?

Le déménagement a été réalisé progressivement durant les derniers mois de 2022. Il s'est agi de répartir le matériel à laisser sur place et à emporter à Drogens, de nous installer à Drogens (centrale de transports, commandement, etc.) puis, une fois les clés reçues, d'effectuer le gros du déménagement en décembre. Quatre compagnies sont installées à Drogens et une compagnie est stationnée à Grolley durant deux ans, faute de place. Drogens compte en effet environ 1'400 lits alors que les besoins pour les deux écoles se montent à 1'600-1'700 lits. Nous avons opéré une claire répartition des infrastructures d'hébergement et d'instruction avec les écoles de circulation et transport 47 pour que chaque école soit autonome. L'organisation de la 47 est différente avec quatre départs par année, de nombreuses instructions techniques, une école de cadres. Le principal lieu qui nous lie est le centre de subsistance, récemment restauré et qui sert entre 1'500 et 1'700 repas par jour. Le colonel Christian Bretscher est entré en fonction au 1^{er} juillet 2022 comme commandant des écoles de circulation et transport 47. Il a endossé au même moment la fonction de commandant de la place d'armes de Drogens, que j'ai reprise au 1^{er} janvier 2023.



Quels seront les défis qui s'annoncent comme commandant de la place d'armes de Drogens ?

Mon prédécesseur, le colonel EMG Yannick Chardonnens, a conduit la première étape des travaux sur la place d'armes, qui sont désormais achevés (voir son interview dans le bulletin SFO 2020/4). La seconde étape a débuté et s'achèvera en 2025 (voir l'image avec les deux phases du projet). Elle permettra notamment de disposer d'une plateforme d'instruction pour les élévateurs à fourche, qui sont actuellement instruits à Belfaux. Durant ce chantier, un village de containers a été installé pour que nous disposions de salles d'instruction. Les défis sont donc multiples : créer des synergies entre les deux écoles (par exemple pour l'organisation des journées de parents), assurer le développement de la place d'armes jusqu'en 2025, développer les capacités de tir (la montagne de Lussy n'offre que six box à 30 m, ce qui est insuffisant pour les deux écoles). Cependant, je ne

serai en fonction que six mois puisque mon successeur a déjà été nommé : il s'agit du lieutenant-colonel EMG Marcel Kümin, qui entrera en fonction le 1^{er} juillet 2023. Nous avons fait la même école de recrues et nous nous connaissons bien. Quant à moi, j'intégrerai la Base logistique de l'armée dans le domaine de la doctrine logistique.

Quel était votre état d'esprit au moment de quitter définitivement la caserne de la Poya ?

J'ai vécu ce déménagement avec un pincement au cœur. Durant mon temps de commandement à Fribourg, j'aurai surtout vécu les aléas de la pandémie de Covid-19 et la fermeture de la caserne. Je regrette que l'armée quitte les centres urbains. Désormais, dans le Grand-Fribourg, les militaires ne seront visibles que lorsqu'ils effectueront leur cours de répétition, par exemple autour des abris de Villars-sur-Glâne et Marly.

Propos recueillis par le Lt col Emmanuel Rey

Retour sur un siècle de place d'armes fédérale à Fribourg

Fribourg a été place d'armes fédérale durant un siècle, mais non sans peine ! Les débuts sont décevants : en 1878, Colombier l'emporte comme place principale de la 2^e division. Fribourg ne sera donc qu'un dépôt de matériel de guerre et une place d'exercice (caserne de la Planche, plateau de Pérolles, Hauterive). Dix ans plus tard, nouvel essai et nouvelle déconvenue : le canton renonce donc à reconduire avec la Confédération la convention sur les installations militaires.

C'est au lendemain de la Première Guerre mondiale que Fribourg devient enfin place d'armes fédérale. À partir de 1925, la caserne de la Planche accueille les écoles de recrues de téléphonistes d'infanterie puis, dès 1940, les soldats radio. Avec le développement du service des transmissions, la caserne de la basse-ville manque de place. En 1944, le Grand Conseil vote un crédit d'engagement de 3,5 millions de francs (porté à 5,5 millions en 1949) en vue de la construction d'une nouvelle caserne, située à proximité du château de la Poya.

Le bâtiment pour la troupe, le pavillon des officiers et le foyer du soldat sont inaugurés le 1^{er} juin 1951 en présence du conseiller fédéral Karl Kobelt, chef du Département militaire fédéral. Deux compagnies y sont cantonnées, la troisième restant à la Planche. Cinq ans plus tard, la place d'armes se trouve déjà à l'étroit. Le Grand Conseil accepte l'acquisition du parc du château de la Poya et la construction d'un nouveau bâtiment, achevé à l'été 1958.



À partir de 1954, la compagnie de transmissions stationnée en basse-ville rejoint la Poya. La caserne de la Planche accueille alors une école de recrues de protection aérienne jusqu'en 1972 puis une école de recrues de soutien ; en 1989, l'armée quitte définitivement la caserne de la Planche. En 2004, avec la réforme Armée XXI, les écoles de transmission quittent Fribourg et la caserne de la Poya accueille, jusqu'en 2022, les écoles de ravitaillement 45. (ER)

DDPS, *Documentation sur l'inventaire des constructions militaires en Suisse*, 2009.

Jean-Jacques CHEVALLEY, « L'école de recrue des troupes de soutien à Fribourg », *RMS* 124 (1979) 134-144.

Roland RUFFIEUX, *Du Noir et Blanc au Rouge et Blanc. Un siècle d'histoire militaire fribourgeoise 1875-1975*, Association du Centenaire des troupes fribourgeoises, 1975.

François SCHUELER, « Les Écoles de transmission d'infanterie de Fribourg », *RMS* 125 (1980) 112-120.

Image : Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Fonds Johann et Jean Mülhauser, JOMU.

LE SAVIEZ-VOUS ?

VOTRE ÉVÉNEMENT
SUR MESURE

UNE OFFRE PERSONNALISÉE POUR
UN MOMENT D'EXCEPTION

NOUS NOUS ENGAGEONS
À RÉDUIRE
LE PLASTIQUE
NOS EMBALLAGES SONT
BIODÉGRADABLES
OU RECYCLABLES



Suard

VOTRE ARTISAN

NOTRE FARINE FLEUR ET
NOTRE FARINE MI-BLANCHE
SONT CERTIFIÉES
IP-SUISSE ET
FRIBOURGEOISES



NOUS COLLABORONS AVEC
DES FOURNISSEURS
FRIBOURGEOIS

canton de
FRIBOURG
mon amour

L'état-major cantonal de liaison territoriale Lien entre l'armée et les autorités cantonales

Col EMG Frédéric Gaillard
Chef EM cant li ter Fribourg



L'appui de l'armée aux autorités civiles est une notion bien connue des officiers, puisqu'il s'agit de l'une des trois tâches de l'armée inscrites dans la Constitution et la loi militaire. Nous pensons aux engagements en service d'appui de l'armée dans le cadre des rencontres annuelles du WEF (ALPA ECO) ou à la protection des ambassades (AMBA CENTRO), qui sont devenus presque habituels, ou encore aux engagements dans le cadre de l'aide en cas de catastrophe, comme par exemple la réparation des dégâts causés par les intempéries à Cressier (ALLUVIO NE-21) ou, comme cet été encore, le transport d'eau pour les vaches dans les Préalpes fribourgeoises (SECCO 22-FR).

Au cours des deux dernières années, la mission de l'armée consistant à apporter un soutien subsidiaire aux autorités civiles a été davantage prise en compte par la société et l'armée et a bénéficié d'une grande visibilité. Dans le canton de Fribourg, mais aussi dans d'autres cantons, l'armée a fourni de précieuses prestations pour aider à maîtriser la crise du Covid (CORONA). Jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, le Conseil fédéral n'avait convoqué autant de troupes et jamais autant de militaires n'avaient été engagés pour soutenir les autorités civiles.

États-majors de liaison territoriale pour la coordination

Contrairement aux tâches de l'armée en matière de défense et de promotion de la paix, l'appui aux autorités civiles ne se fait pas de manière originale, mais précisément de manière subsidiaire et en coopération avec les autorités civiles. Pour que les formations militaires puissent être engagées de manière ciblée et en fonction des besoins du bénéficiaire de la prestation, il faut donc une coordination étroite entre l'armée et les autorités.

À cet effet, Armée XXI a créé pour chaque canton des états-majors de liaison territoriaux (EM cant li ter), qui font office de lien entre l'armée et les autorités cantonales. Ces états-majors de liaison sont subordonnés aux quatre divisions territoriales. Notre canton fait partie du domaine de responsabilité de la première division, actuellement conduite par le divisionnaire Mathias Tüscher. Les cantons de Berne, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura font également partie de la division territoriale 1.

Missions de l'EM cant li ter

En règle générale, l'EM cant li ter n'assume pas de tâches de commandement directes, mais – comme son nom l'indique – une fonction de liaison entre le Conseil d'État et l'armée. Il s'agit d'associer les besoins des autorités civiles ou des bénéficiaires de prestations aux capacités militaires et aux membres de l'armée. Les connaissances militaires nécessaires à cet effet ne sont pas dis-

ponibles de manière institutionnalisée au sein des organes de direction civils et peuvent être couvertes par l'EM cant li ter. Les procédures établies entre la Confédération et les cantons prévoient que les cantons discutent des demandes d'appui avec les états-majors de liaison avant de les adresser à l'armée par la voie hiérarchique ordinaire.

Cette procédure présente deux avantages décisifs : premièrement, l'EM cant li ter peut s'assurer que les destinataires des demandes reçoivent toutes les informations qui les intéressent. Pour ce faire, l'armée se sert habituellement de la grille de référence PPQTD (priorité, produit, qualité, quantité, temps, durée). Si l'armée dispose de toutes les informations nécessaires, elle peut procéder à une étude de faisabilité ciblée et planifier un éventuel engagement d'appui. Deuxièmement, l'EM cant li ter fournit une prestation de traduction importante au début du processus en reformulant les demandes existantes dans la terminologie militaire. Cela permet de s'assurer dès le début que tous les services impliqués parlent de la même chose et que des malentendus terminologiques n'entraînent pas de retards, voire des réductions dans la fourniture des prestations.



Utilisation pendant la pandémie

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid, l'EM canton li ter Fribourg a apporté une contribution importante à une prestation d'appui efficace et « orientée client » de la part de l'armée dans notre canton au cours des deux dernières années. Une pratique de coopération a pu être établie – pour ainsi dire « sur le tas » – qui pourra être appliquée lors de futures interventions de l'armée à Fribourg. Le travail de l'EM canton li ter a consisté à trouver des solutions communes avec les différents partenaires pour la fourniture de prestations.

Outre l'organe cantonal de conduite (OCC), le médecin cantonal, l'hôpital cantonal et le service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM) constituaient les partenaires civils de l'EM canton li ter. Du côté militaire, il s'agissait de se coordonner avec l'état-major du médecin en chef de l'armée, avec l'échelon de la division territoriale et avec des officiers de la troupe engagée. Des concertations régulières entre les bénéficiaires de prestations et les différents échelons de l'armée ont permis d'organiser avec succès la collaboration pendant cette crise sanitaire unique en son genre. L'EM canton li ter a contribué à ce que la collaboration se fasse dans un esprit d'ouverture, de compréhension mutuelle et avec la volonté constante de s'améliorer.

Fonction clé dans le système

Les menaces et les risques actuels dans notre pays permettent de conclure que la tendance à des engagements plus fréquents de l'armée en Suisse va se

Div ter 1



poursuivre et même s'accroître. Les pandémies et les pénuries, les catastrophes ou les situations d'urgence devraient être moins étrangères à notre futur quotidien que par le passé. Les cantons ne disposent pas des ressources humaines et matérielles nécessaires pour pouvoir faire appel aux prestations requises dans les scénarios de crise les plus divers. Les prestations d'appui subsidiaires de l'armée revêtiront donc une importance toujours plus grande.

Dans ce contexte, les états-majors de liaison cantonaux de l'armée revêtent une importance croissante. Plus les moyens de l'armée sont sollicités, plus les processus d'intervention bien rodés et les contacts rendus possibles par l'EM canton li ter deviennent centraux. Les précieuses expériences faites au cours des dernières années d'engagement ont contribué à positionner l'EM canton li ter comme un partenaire important des cantons dans la gestion des crises. Ainsi, dans notre canton, l'EM canton li ter n'est plus seulement impliqué en cas de crise. Notre état-major de liaison est déjà régulièrement associé aux travaux et aux réflexions de l'organe de conduite cantonal en situation normale. Cela permet de connaître les têtes pensantes en cas de crise et de coopérer efficacement.

L'EM cantonal de Fribourg cherche des officiers

L'état-major de liaison de notre canton a un effectif théorique de huit officiers et un sous-officier supérieur. Actuellement, cinq officiers y sont affectés : le chef d'état-major, son adjoint, deux officiers d'état-major et un sous-officier.

Nous pouvons actuellement offrir une place à **trois officiers** au sein de notre état-major. Un champ d'activité civil-militaire intéressant, large et innovant attend les candidats intéressés. En moyenne, entre 10 et 12 jours de service sont effectués chaque année, sans compter le service d'appui et le service actif.

Les conditions d'admission à l'EM cantonal de Fribourg sont les suivantes :

- grade de capitaine ou supérieur avec SFC GU accompli (3 semaines) ;
- grade de premier-lieutenant avec l'intention d'effectuer des services d'avancement ;
- domicile dans le canton de Fribourg ;
- bon réseau dans le canton de Fribourg.

Les officiers intéressés peuvent s'adresser au chef d'état-major cantonal de liaison territoriale : Colonel EMG Frédéric Gaillard, frederic.gaillard@fr.ch.

Der KTVS Freiburg sucht Offiziere

Der Verbindungsstab unseres Kantons hat einen Sollbestand von acht Offizieren und ein höherer Unteroffizier. Aktuell sind fünf AdA eingeteilt: der Stabschef, sein Stellvertreter, zwei Stabsoffiziere und ein höherer Unteroffizier.

Wir können zum jetzigen Zeitpunkt **drei Offizieren** einen Platz im Stab anbieten. Interessierte Kandidaten erwarten ein interessantes, breites und innovationsfreudiges zivil-militärisches Tätigkeitsfeld. Im Schnitt werden jährlich zwischen 10 und 12 Dienstage geleistet, Assistenz- und Aktivdienst nicht eingerechnet.

Die Bedingungen zur Aufnahme im KTVS sind:

- Grad Hauptmann oder höher mit erfülltem FLG Gr Vb (3 Wochen);
- Grad Oberleutnant mit der Absicht, Beförderungsdienste zu absolvieren;
- Wohnsitz im Kanton Freiburg;
- Gutes Netzwerk im Kanton Freiburg.

Interessierte Offiziere können sich melden beim Stabschef des KTVS Freiburg: Oberst i GSt Frédéric Gaillard, frederic.gaillard@fr.ch.

Der Kantonale Territorialverbindungsstab Bindeglied zwischen der Armee und den kantonalen Behörden

Oberst i Gst Frédéric Gaillard
Chef KTVS Freiburg



Die Unterstützung ziviler Behörden durch die Armee ist uns Offizieren als eine der drei in Verfassung und Militärgesetz festgeschriebenen Armeeaufgaben ein bekannter Begriff. Wir denken an die mittlerweile fast zur Gewohnheit gewordenen Assistenzdienstesätze der Armee im Rahmen der WEF-Jahrestreffen (ALPA ECO) oder an den Botschaftsschutz (AMBA CENTRO) oder an Einsätze in der Katastrophenhilfe wie beispielsweise die Behebung von Unwetterschäden in Cressier (ALLUVIO NE-21) oder wie auch diesen Sommer wieder die Wassertransporte für Kühe in den Freiburger Voralpen (SECCO 22-FR).

In den letzten zwei Jahren ist die Armeeaufgabe der subsidiären Unterstützung der zivilen Behörden jedoch auch stärker in den Fokus der gesellschaftlichen Wahrnehmung gerückt und die Armee hat viel Sichtbarkeit erhalten. Im Kanton Freiburg, aber auch in anderen Kantonen konnte die Armee wertvolle Leistungen zur Unterstützung bei der Bewältigung der Covid-Krise (CORONA) erbracht. Noch nie seit dem Zweiten Weltkrieg hat der Bundesrat so viele Truppen aufgeboden und noch nie wurden so viele Armeeingehörige zur Unterstützung der zivilen Behörden eingesetzt.



Territorialverbindungsstäbe zur Koordination

Im Gegensatz zu den Armeeaufgaben Verteidigung und militärische Friedensförderung erfolgt die Unterstützung der zivilen Behörden nicht originär, sondern eben subsidiär und in Kooperation mit den zivilen Behörden. Damit militärische Verbände zielgerichtet und an den Bedürfnissen des Leistungsempfängers ausgerichtet eingesetzt werden können, braucht es daher eine enge Koordination zwischen der Armee und den Behörden. Zu diesem Zweck wurden mit Armee XXI für jeden Kanton Kantonale Territorialverbindungsstäbe (KTVS) geschaffen, die als Bindeglieder zwischen der Armee und den kantonalen Behörden fungieren. Diese Verbindungsstäbe sind den vier Territorialdivisionen der Armee unterstellt. Unser Kanton gehört zum Verantwortungsbereich der aktuell von Divisionär Mathias Tüscher geführten ersten Division. Ebenfalls zur Territorialdivision 1 gehören die Kantone Bern, Waadt, Wallis, Neuenburg, Genf und Jura.

Aufgaben des KTVS

In aller Regel nimmt der KTVS keine direkten Führungsaufgaben wahr, sondern – wie der Name es sagt – eine

Funktion als Bindeglied zwischen dem Staatsrat und der Armee. Es geht darum, die Bedürfnisse der zivilen Behörden beziehungsweise der Leistungsempfänger mit militärischen Fähigkeiten und Armeeingehörigen zu verbinden. Das hierfür notwendige militärische Fachwissen ist in den zivilen Führungsgremien nicht institutionalisiert vorhanden und kann durch den KTVS abgedeckt werden. Die zwischen Bund und Kantonen etablierten Abläufe sehen vor, dass die Kantone Unterstützungsbegehren mit den Verbindungsstäben absprechen, bevor sie auf dem ordentlichen Dienstweg an die Armee gerichtet werden. Dieses Vorgehen bringt zwei entscheidende Vorteile: Zum Ersten kann der KTVS sicherstellen, dass die Empfänger der Begehren alle für sie relevanten Informationen erhalten. Hierzu bedient sich die Armee üblicherweise dem Referenzraster PPQQZD (Priorität, Produkt, Qualität, Quantität, Zeitpunkt, Dauer). Hat die Armee alle diesbezüglichen Informationen, kann sie zielgerichtet eine Machbarkeitssabklärung machen und einen allfälligen Unterstützungseinsatz planen. Zum Zweiten erbringt der KTVS zu Beginn des Ablaufes eine wichtige Übersetzungsleistung, indem vorliegende Begehren in die militärische Terminologie umformuliert werden. Damit wird von aller Anfang an sichergestellt, dass alle involvierten Stellen vom Gleichen sprechen und nicht terminologische Missverständnisse zu Verzögerungen oder gar Abstrichen bei der Leistungserbringung führen.

Einsatz während der Pandemie

Der KTVS Freiburg konnte in unserem Kanton im Rahmen der Bekämpfung

der Covid-Pandemie in den vergangenen zwei Jahren einen wichtigen Beitrag zu einer effizienten und „kundenorientierten“ Unterstützungsleistung durch die Armee erbringen. Es konnte – sozusagen „on the job“ eine Kooperationspraxis etabliert werden, welche für künftige Einsätze der Armee in Freiburg angewendet werden kann. Die Arbeit des KTVS bestand darin, mit den verschiedenen Partnern gemeinsam Lösungen zur Leistungserbringung zu finden. Neben dem kantonalen Führungsorgan (KFO) gehörten zur zivilen Partnerlandschaft des KTVS der Kantonsarzt, das Kantonsspital und das kantonale Amt für zivile Sicherheit und Militär (AZSM). Auf der militärischen Seite galt es für den KTVS, sich mit dem Stab des Oberfeldarztes, mit der Stufe der Territorialdivision und mit Offizieren der eingesetzten Truppe zu koordinieren. In regelmässigen Absprachen zwischen den Leistungsbezügern und den verschiedenen Stufen der Armee konnte die Zusammenarbeit während dieser für unseren Kanton einzigartigen Gesundheitskrise erfolgreich gestaltet werden. Der KTVS konnte dazu beitragen, dass die Zusammenarbeit offen, mit gegenseitigem Verständnis und dem steten Willen, sich zu verbessern erfolgen konnte.



Div ter 1

Schlüsselfunktion im System

Die aktuellen Bedrohungen- und Risiken in unserem Land lassen darauf schliessen, dass die Tendenz zu häufigeren Armeeeinsätzen im Inland anhalten, sich tendenziell noch akzentuieren wird. Pandemien und klimabedingte Engpässe, Katastrophen oder Notsituationen dürften der künftigen Tagesordnung weniger fremd sein als in der Vergangenheit. In den Kantonen fehlen die notwendigen personellen und materiellen Mittel, um in den verschiedensten Krisenszenarien die notwendigen Leistungen abrufen zu können. Damit wird den subsidiären Unterstützungsleistungen der Armee eine stets grössere Bedeutung bei der Bewältigung von Krisen zukommen.

Vor diesem Hintergrund sind die kantonalen Verbindungsstäbe der Armee ebenfalls von wachsender Bedeutung. Je häufiger und umfangreicher die Mittel der Armee beigezogen werden, umso zentraler werden eingespielten Abläufe im Einsatz, aber auch die Kontakte und Verbindungen, welche durch die KTVS ermöglicht werden. Die wertvollen Erfahrungen aus den letzten Einsatzjahren haben ebenfalls dazu beigetragen, den KTVS als relevanten Partner der Kantone in der Krisenbewältigung zu positionieren. So wird beispielsweise in unserem Kanton der KTVS nicht mehr erst im Krisenfall einbezogen. Unser Verbindungsstab wird schon in der normalen Lage regelmässig an den Arbeiten und Überlegungen des kantonalen Führungsorgans beteiligt. Dies hilft dabei, in der Krise die Köpfe zu kennen und effizient zu kooperieren.



Hotel Cailler
BAINS · MONTAGNES · CHOCOLAT

DANS UN CADRE
D'EXCEPTION EN
TOUTES SAISONS



HÔTEL · BAINS · RESTAURANTS · PÂTISSERIE · RÉSIDENCE · www.hotel-cailler.ch



Mut heisst den Ton angeben

Wir spielen mit.

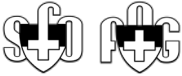
Mit passenden
Versicherungslösungen
aus einer Hand.



David Bürgy

Ihr Versicherungsberater in der Region
079 224 03 66 | david.buergy@allianz.ch
Agentur Murten | Engelhardstrasse 6 | 3280 Murten

ALLIANZ.CH/DANIEL.ELTSCHINGER



Cérémonie *In Memoriam* de la Broye Dimanche 6 novembre 2022

Br Hugo Roux
Cdt ACAMIL



Lors de la cérémonie religieuse, nous avons été appelés à nous souvenir de ceux qui nous ont quittés et nous avons prié pour eux. Le fait que nous le fassions chaque année dans ce cadre solennel signifie aussi que nous croyons en une communauté qui existe au-delà des frontières de notre présent. En nous souvenant des morts, nous ne les oublions pas. Cela ne doit pas être compris uniquement dans un sens religieux. Une sorte de communion à travers le temps existe aussi entre les soldats, les sous-officiers et les officiers qui ont servi notre pays et notre société.

Ce qui unit toutes les générations et toutes les époques, ce sont les valeurs supérieures que les personnes décédées ont défendues. Il s'agissait et il s'agit toujours de maintenir, de renforcer et de protéger la liberté, la démocratie, l'État de droit, l'indépendance, la paix et la solidarité, et cela dans un esprit d'ouverture sur le monde, comme le stipule le préambule de notre Constitution fédérale.

C'est précisément à une époque comme la nôtre, où l'on parle à juste titre d'un « changement d'époque », qu'il est évident que ces valeurs peuvent aussi être menacées, qu'il faut être prêt

à les défendre et, le cas échéant, à se battre pour elles. Ceux dont nous nous souvenons aujourd'hui l'ont fait. Nous leur en sommes reconnaissants, car sans leur engagement et les sacrifices qu'ils ont consentis, notre pays et ces valeurs n'existeraient peut-être plus. Ils ont payé de leur vie et nous ne voulons pas l'oublier. Notre présence ici, dans l'église, témoigne de cette gratitude. *In Memoriam.*

Si l'on jette un regard sur l'histoire, force est de constater que la menace de la guerre sur la liberté est malheureusement une constante. Il semble que l'humanité n'ait rien appris de l'histoire, ce qui est presque désespérant. Ce que nous pouvons faire, en revanche, c'est analyser des situations historiques et en tirer des enseignements :

1. Pour moi, l'une des principales leçons à tirer est que la société et l'État doivent rester vigilants afin d'identifier à temps les dangers, les menaces et les risques afin de pouvoir y remédier. Cela nécessite une sensibilisation par rapport à la signification de nos valeurs supérieures, une évaluation réaliste de la situation et, bien entendu, des moyens humains et matériels suffisants pour pouvoir agir de manière crédible. Se souvenir ne signifie pas oublier ; ne pas oublier oblige à rester « vigilant » à l'avenir.

2. Je peux associer un deuxième point, qui me tient également à cœur, à un événement historique que nous commémorons ces jours-ci. Le 5 novembre 1847 - il y a donc 175 ans - le général Guillaume Henri Dufour écrivait dans son fameux premier ordre du jour aux

troupes de la Diète fédérale : « Soldats ! Vous devez sortir de ce combat non seulement victorieux, mais aussi sans reproche. »

Même si les Fribourgeois étaient dans l'autre camp lors de la guerre du Sonderbund et que le général Dufour les a forcés à capituler, il avait raison de dire ceci : la défense de valeurs supérieures exige un comportement éthique de la part des soldats, des sous-officiers et surtout des officiers. C'est la condition pour qu'après un conflit, la voie de la réconciliation puisse être empruntée. Après la guerre du Sonderbund, la Suisse moderne a été créée en 1848, construite de manière à respecter et à intégrer les minorités. Dans les livres d'histoire américains, on parle d'ailleurs de « a very civil war ».

Se souvenir, c'est donc aussi ne pas oublier que les soldats doivent agir de manière éthique si l'on veut trouver la paix après un conflit ou après une guerre. Dans ce contexte, rester vigilant signifie s'assurer, lors de la formation des soldats et des cadres ainsi qu'à l'engagement, que les valeurs de liberté, de démocratie, d'État de droit, de paix, de solidarité et de respect sont respectées à tout moment.

3. Ce raisonnement m'amène à une troisième constatation : ces valeurs ne sont pas seulement valables pour nous. Elles sont universelles. Si elles ne sont pas prises en compte, respectées et protégées par tous, il y a le risque que des comportements égoïstes et nationalistes se répandent et conduisent à des conflits. Cela n'a jamais été autant

d'actualité qu'aujourd'hui. La Suisse est certes neutre sur le plan militaire, mais, en raison de sa constitution, elle n'est pas neutre sur le plan des valeurs.

Connaître les valeurs supérieures fondamentales pour nous en tant que société, anticiper les dangers et les menaces et les reconnaître à temps, être toujours prêt en termes de personnel et de matériel pour pouvoir y apporter des réponses crédibles et agir malgré tout de manière éthique en cas d'intervention concrète : tels sont pour moi les enseignements de l'histoire qui nous engagent pour l'avenir.

Ils nous relient aussi à nos camarades disparus, auxquels nous rendons hommage en déposant une gerbe. Se souvenir de nos camarades décédés signifie ne pas les oublier ; ne pas les oublier nous oblige à rester vigilants dans le sens d'une mission permanente.

Camarades : *In Memoriam*, reposez en paix !



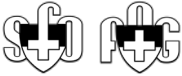
Le Républicain / Géraldine Bommer





SFO / of sp c Nolan Rothacher





Cérémonie *In Memoriam* à Fribourg Dimanche 13 novembre 2022

Div Mathias Tüscher
Cdt div ter 1



Je veux vous dire l'honneur qui est le mien de m'adresser à vous aujourd'hui. Je le fais en tant que commandant d'une Grande Unité de notre armée, mais aussi comme président de la Fondation que le Général Guisan a lui-même créée. Fondation qui poursuit, aujourd'hui encore, le but d'aider les militaires et les familles de militaires dans le besoin.

Il y a 83 ans cette année que le Général Guisan fut élu à la tête de notre armée par l'Assemblée fédérale et qu'il devint l'un des symboles de l'engagement et de l'esprit de résistance, dont nos anciens ont fait preuve durant les deux Guerres mondiales. C'est avec un profond respect que je m'incline devant eux et devant leur mémoire, devant l'engagement dont ils ont témoigné, certains jusqu'au sacrifice ultime de leur vie.

Certes, cet engagement n'est pas à comparer à celui que les hommes et les femmes des nations directement impliquées dans les grands conflits du XX^e siècle ont subi. Mais, pour chaque famille frappée par le deuil, la perte d'un père, d'une mère, d'un frère ou d'une sœur, d'un fils ou d'une fille tant chéris, constitue le même drame, quelles qu'en soient le lieu ou les circonstances.

Cet engagement dont nos anciens ont fait preuve, nous inspire. Il l'a fait auprès des générations qui ont servi durant la Guerre froide et qui ont perpétué le mot d'ordre que le Général Guisan lui-même avait donné dès sa prise de commandement : « tenir ».

L'engagement de nos aînés, que nous honorons aujourd'hui, a aussi guidé – j'en suis persuadé – celui des hommes et des femmes qui durant les deux ans de la crise du Covid ont répondu présents, sans hésitation, à l'ordre de marche électronique les enjoignant de rejoindre leur unité, sous délai de 24 heures.

Les prestations exemplaires que nos concitoyens ont assurées au profit des autorités civiles, en renforçant un système de santé mis à genoux ou en s'engageant aux côtés de nos partenaires de l'Administration fédérale des douanes pour boucler avec succès la frontière durant de long mois, témoignent de cette fidélité.

Nos soldats ont répondu présents et ont rempli toutes les missions assignées, sans forfanterie, sans se plaindre. Ils l'ont fait car ils avaient été, au préalable, bien instruits, organisés et équipés pour le faire. Ils l'ont fait, convaincus de la qualité et de l'humanité de chefs, à qui ils ont accordé et accordent toujours leur confiance. Ils l'ont fait, car c'était la mission. Et un soldat bien instruit, bien équipé et bien encadré, accepte et remplit les missions qui lui sont assignées.

Le service que ces femmes et ces hommes ont accompli, à l'instar de celui que leurs camarades effectuent lors

de leur service annuel – je le dis, et le proclame – est irremplaçable.

Dans *La Condition humaine*, André Malraux, lui-même combattant de la Résistance lors de la Libération de la France, puis ministre d'État sous le général de Gaulle, défendait sa conception de l'homme : « Un homme est la somme de ses actes, de ce qu'il fait. Rien d'autre. » Adoptant le précepte de Malraux, je vous invite à écouter les propos d'un autre général, de notre Général, du Général Guisan.

L'actualité de sa pensée ne saura vous échapper. Elle est même souvent stupéfiante en ces temps sombres où les certitudes béates de certains sont mises à mal par la succession de crises sanitaires, climatiques, énergétiques, économiques et sociales que nous traversons, et dont les effets néfastes se voient démultiplier par les conflits et les tensions nouvelles, qui secouent notre continent, à vrai dire, le monde en général !

À la veille du second conflit mondial, Guisan doit lutter contre l'engourdissement des esprits. Je le cite :

« Und während unsere Nachbarn ihre Armeen wieder aufrüsteten, ihre Waffen entwickelten und modernisierten, was taten wir? Wir schwebten in der Stratosphäre des Utopismus! Wir standen unter dem Einfluss des vom Völkerbund verabreichten Schlafmittels und lebten in einer Friedenspsychose mit zwei fixen Ideen: Abrüstung und Weltfrieden! Das war die unveränderliche Antwort auf alle unsere Forderungen nach Aufrüstung. » Ende des Zitats.

Guisan démontre un courage certain en exprimant clairement son désaccord sur la politique menée par le Conseil fédéral et le Parlement. Ceci est particulièrement explicite dans ce qui suit :

« Pendant 18 ans, de par la volonté de notre Parlement, nous avons vécu sur nos réserves ! Depuis 1913, le budget annuel du Département militaire fédéral a simplement doublé, tandis que celui des autres départements a sextuplé, si ce n'est plus encore ». Guisan poursuit : « L'armée, la grande muette, était traitée en parent pauvre. C'est un inconvénient d'être muet ! Il n'y a que ceux qui crient qui peuvent se faire entendre ! Je ne sais qui a dit : "Pour qu'un pays vive, il faut que les honnêtes gens aient autant d'énergie que les coquins ! Sinon le pays est fichu !" Serait-ce aussi vrai en matière de défense ? » Fin de citation.

Der zukünftige General nahm die aufkommenden Bedrohungen, aber auch die Antworten und Massnahmen, die sie erforderten, mit Scharfsinn wahr. Die Frage, ob Guisan als Stratege, als Intellektueller, als militärischer Denker zu betrachten ist, ist für die Nachwelt wenig hilfreich und wahrscheinlich sogar ziemlich müssig. Was man jedoch feststellen muss, ist, dass er eine durchdachte Vision der Landesverteidigung im Kriegsfall hatte. Im Jahr 1936 betonte er schon:

« Il importe avant tout de créer une couverture rapide, pour ne pas dire instantanée de la frontière et une défense aérienne pour :

- assurer la mobilisation et la concentration de l'armée ;

- couvrir les points stratégiques importants ;
- empêcher ou atténuer les attaques aériennes contre les centres et établissements importants, au point de vue militaire, politique ou économique.

En un mot : à une attaque qui fondra sur nous comme un coup de tonnerre, il importe de répondre par une couverture-éclair, terrestre et aérienne. »

Ainsi, en 36 déjà, Guisan le visionnaire brosse le tableau de ce que sera la menace militaire de 1939 à 45. Cette perception des réalités le persuade de la mise en œuvre de recommandations ayant pour but la préparation morale et le renforcement de la volonté de défense du pays :

« Dans le domaine de la défense nationale, il n'y a ni parti, ni classe. Il n'y a qu'une défense nationale et qu'une armée, celle du pays. Elle n'est ni capitaliste, ni prolétarienne, elle est suisse, simplement ! Celle du peuple suisse. Elle ne fait pas de politique. Son corps d'officiers n'est ni fasciste, ni naziste. Il est suisse tout court, et bon suisse ! »

Henri Guisan a multiplié les occasions d'exprimer ses convictions et ses opinions, sans ambages, avec un parler franc, direct, comme le confirment les premières pages de *Notre peuple et son armée* :

« Je ne viens ni en diplomate, ni en politicien, mais en soldat tout court, qui dit franchement ce qu'il pense et ce qu'il ressent. Sous l'uniforme, les différences sociales s'égalisent, les jugements pré-

conçus disparaissent. Sous l'uniforme : ni riche, ni pauvre, ni ouvrier, ni patron, ni citadin, ni campagnard ; il n'y a qu'un soldat. Un homme qui sert son pays ! » Un homme ou une femme, ajouterais-je.

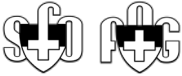
Je conclus mon intervention en évoquant brièvement le *Rapport* du Général fait à l'Assemblée fédérale sur le service actif de 39-45. Aujourd'hui encore, il doit nous convaincre d'une exigence : la nécessité d'une préparation intellectuelle, pour passer avec assurance de la pensée à l'action :

« Il s'agissait de vouloir une chose, une seule chose ; de la vouloir sans relâche : être, à chaque instant, de mieux en mieux, prêts à nous défendre. Et pour obtenir cette chose, il fallait d'abord la concevoir avec une parfaite netteté ; puis la traduire en un acte de volonté constante. » Et Guisan d'ajouter : « L'imagination est un don assez rare. Notre peuple dans sa grande majorité ne sera pas enclin à se demander, dans les années à venir, pas plus qu'en 1920, en 1930, ou même après, si le pays pourrait se trouver menacé à nouveau, ni comment. Ce que nous avons fait pour en appeler à sa conscience et à sa vigilance sera toujours à refaire. »

In Memoriam. Honorons la mémoire de nos anciens. Souvenons-nous de ceux qui ont consenti au plus grand des sacrifices pour garantir la prospérité et la liberté dont nous jouissons aujourd'hui encore. Gardons à l'esprit les sages paroles du Général qui peuvent encore, 80 ans plus tard, guider notre action de politiciens, de chefs militaires ou de citoyens.



SFO / of spéc Nolan Rothacher



Cérémonie *In Memoriam* de la Gruyère Dimanche 13 novembre 2022

François Genoud
Préfet de la Veveyse



C'est avec beaucoup de plaisir que je vous salue en vous remerciant de votre aimable invitation à cette cérémonie *In Memoriam* et surtout de l'honneur que vous me conférez en tant qu'invité officiel. J'en profite naturellement pour vous adresser les cordiaux et respectueux messages des autorités fribourgeoises en général et de la préfecture de la Veveyse en particulier.

Cette cérémonie, par sa solennité et l'émotion qu'elle inspire, est le meilleur moment choisi pour rendre un hommage digne et sincère à celles et ceux qui, à travers l'histoire ou plus récemment, ont par leur dévouement donné leur vie en voulant protéger celle de leurs concitoyennes et concitoyens, protéger notre patrie. Que nos pensées émues et nos prières les accompagnent, et accompagnent leurs familles et leurs proches.

Cependant, par l'acte de mémoire que nous formons aujourd'hui, il s'agit également de se souvenir des vivants, des hommes et des femmes qui veillent à notre sécurité, qui consacrent quotidiennement leur temps et leur énergie à la protection des personnes, des animaux et des biens, sur l'ensemble du territoire de notre pays. Il y a bien

sûr d'abord les membres des différents corps constitués invités ce jour, sur lesquels je reviendrai plus abondamment dans quelques instants. Et il y a aussi tous les autres professionnels et bénévoles qui s'engagent pour cette noble cause : sauveteurs en montagne ou sur lac, garde-bain, samaritains ou premiers répondants, et bien d'autres encore. Et enfin, le secouriste improvisé peut s'incarner dans le citoyen lambda, celui qui aura le réflexe altruiste, sans questionnement ni lâcheté, de porter assistance à son prochain.

Me revient en mémoire l'exemple de ce jeune d'Attalens, il y a quelques années, qui effectuait banalement son trajet ferroviaire habituel entre Palézieux et Fribourg, et qui s'était interposé avec bravoure lorsqu'un déséquilibré avait poignardé avec acharnement une passagère voisine. Il en avait été rudement marqué, et dans sa chair, et dans son âme, mais il lui avait sauvé la vie... Son acte avait d'ailleurs été récompensé et reconnu par les autorités cantonales.

Je souhaite maintenant exprimer mon admiration et ma gratitude aux entités et corps constitués invités à cette cérémonie, ceci concrètement en lien avec ma fonction de préfet. En effet, à titre d'illustration, parmi les nombreuses prérogatives et missions qui incombent aux préfets et aux préfectures, il en est une régaliennne stipulée par la loi sur les préfets en son article 19 al. 1 : le préfet est responsable du maintien de l'ordre public.

À cet égard, il est habilité à requérir la force publique lorsque les circonstances l'exigent. C'est donc tout naturellement

que je me tourne en premier lieu vers la police cantonale, ce partenaire privilégié avec lequel j'entretiens depuis six ans une collaboration aussi étroite qu'agréable et efficace. Qu'il s'agisse d'arrêt immédiat de travaux sur chantier, de privation de liberté, de fermeture d'établissement ou de gestion de manifestations, ce sont autant de missions délicates mais essentielles qui contribuent à la sécurité de la société. Merci, Mesdames et Messieurs, pour ce travail et cette parfaite coordination.

La police communale joue également, pour nous préfets, un rôle prépondérant, notamment dans le cadre de la gestion fine des manifestations. Je parle ici d'expériences fructueuses avec la police communale de Châtel-St-Denis, mais je suis persuadé qu'il en va de même pour celle de Bulle.

J'en viens maintenant à un autre corps, essentiellement milicien cette fois, et dont le préfet a la responsabilité institutionnelle : les sapeurs-pompiers. C'est toujours avec beaucoup d'intérêt que j'assiste aux divers exercices, inspections et autres cours de formation, durant lesquels on voit l'engagement de femmes et d'hommes motivés, fiers d'apprendre et de servir, et animés de cette flamme, de cette passion qui fait la richesse de nos formations miliciennes. Néanmoins, la législation ainsi que les décisions respectives de la Conférence des préfets et du Conseil d'État ont imposé aux sudistes fribourgeois un défi des plus ambitieux : réunir sous un même étendard politique et opérationnel les soldats du feu de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveysse. J'ai ainsi eu il y a une année

la chance de me voir confier la mission de construire et mettre sur pied avec 12 élus communaux ce bataillon Sud, ainsi que l'association au sein de laquelle il sera intégré au 1^{er} janvier 2023 : il s'agit à la base de l'Association des ambulances Sud fribourgeoises, dont les statuts ont été modifiés avec de nouveaux buts liés à la défense incendie, et qui se nommera dans un mois et demi les Secours Sud fribourgeois. On assiste donc à un double mouvement de synergies, d'une part entre feux bleus, et d'autre part entre nos trois districts du Sud qui sont faits pour s'entendre, j'en suis convaincu.

Comme évoqué, ceci m'amène spontanément à adresser ma reconnaissance aux ambulanciers, dont les missions dans le Sud tendent à se compliquer, en particulier par rapport aux temps de trajet des équipages contraints de se rendre régulièrement à Fribourg. Toujours est-il que je me réjouis de notre collaboration toute prochaine.

Pour rester dans le domaine de la santé, je rends hommage à l'HFR et l'ensemble de son personnel, qui a été mis à rude épreuve ces dernières années. Malgré cela, l'État et ses citoyens ont pu compter sur des professionnels qui ont fait preuve d'abnégation, plaçant leur mission au-dessus de toute autre considération afin d'écouter, d'apaiser, de soigner, de sauver. Cet hommage, quelle que soit la manière dont on le manifeste, vous le méritez pleinement ! En outre, j'apprécie les discussions et réflexions positives qui sont actuellement menées entre la direction de l'HFR, les trois préfets et les trois Réseaux de santé, dans l'optique de la création d'un

centre de santé Sud. Petite parenthèse explicative toutefois, afin que vous ne vous mépreniez pas sur ces projets : si j'ai parlé de SSF et de CSSF, il est question ici d'une amitié pragmatique et constructive, pour le bien de nos collectivités, mais en aucun cas d'un chemin vers le mariage entre nos trois districts, comme pouvaient le craindre certains députés de tous bords...

Dans le cadre de la révision de la loi sur la protection de la population, dont j'ai le plaisir de faire partie du comité de pilotage, on prend toute la mesure du rôle majeur joué par les membres de la protection civile, sous l'égide du Conseil d'État et son service, des préfectures et des communes. Je précise encore que les travaux de grande utilité publique effectués par la PC sont soumis à autorisation du préfet. Or, le réaménagement d'un chemin, l'installation d'une passerelle ou la réfection d'un pont sont autant d'ouvrages et d'actions susceptibles de renforcer notre sécurité. Bravo et merci à vous !

Finalement, la seule entité avec laquelle je n'ai pas de relations professionnelles directes, c'est évidemment l'armée. Il n'en reste pas moins que je suis impressionné, en ces temps si incertains, par son haut niveau de préparation et par l'engagement des femmes et des hommes de tous grades, miliciens ou professionnels, qui vouent leur temps et leur énergie à la protection de nos frontières, de notre population et de nos autorités. Il en va bien sûr de même pour ceux qui, par leurs nombreuses qualités, ont obtenu le privilège d'incorporer la Garde suisse pontificale.

À vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs, je vous redis ma reconnaissance et le soutien des autorités cantonales, sur lequel vous pouvez compter et vous appuyer. Je forme le vœu que cette reconnaissance et ces hommages soient le plus souvent partagés par l'ensemble de la population, pour laquelle vous vous engagez. Je vous souhaite encore beaucoup de satisfactions dans vos missions nombreuses et variées, du succès, et surtout... une longue vie !

Seules les paroles prononcées lors des cérémonies In Memoriam font foi. Par commodité, les salutations d'usage ont été supprimées dans les trois allocutions.



SFO-GV / plt Stephen Mengual







SFO / of sp c Nolan Rothacher





CIC

Ihre flexible Bank



CIC

Votre banque
en toute flexibilité

Votre annonce ici ?

Contactez notre responsable du sponsoring :

dominic.tschuemperlin@sfo-fog.ch

L'humain a chez nous la priorité.

Toujours et partout.

Agence générale La Broye, Philippe Arrighi
Ruelle de la Bâtiaz, 1470 Estavayer-le-Lac

Agence générale Bulle, Jacques Yerly
Chemin de Folliéran 23, 1630 Bulle

Agence générale Düdingen, Harry Grütter
Duensstrasse 1, 3186 Düdingen

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
Rue du Centre 14, 1752 Villars-sur-Glâne

Agence générale Murten-Ins, Marc Lehmann
Bahnhofstrasse 10, 3280 Murten

mobiliere.ch



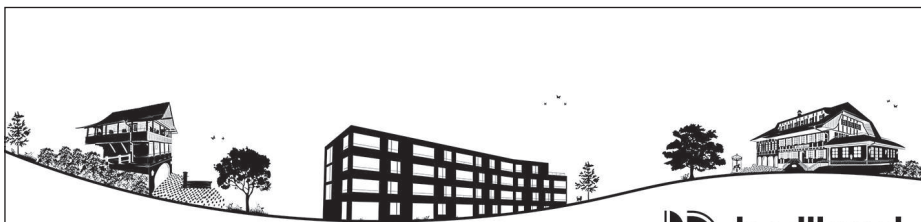
la Mobilière

004876

ODIVINO

Wine, it's just a drink

Odilo Bürgy
Bodenzelgstrasse 29
3212 Gurmels FR
079 795 42 58



route d'agy 10 | 1763 granges-paccot
kirchstrasse 2 | 3186 d'üdingen

www.bulliard.ch

bulliard
IMMOBILIER
IMMOBILIEN

1663 Epagny/Gruyères

Ebénisterie DOUTAZ SA

MAÎTRISE FÉDÉRALE

Votre spécialiste :

- Agencement d'intérieur
- Rénovation • Mobilier

Tél. 026 921 39 39
www.doutaz.ch



LA MATIÈRE ET LE SAVOIR FAIRE

AB PLUS

SOLS

REVÊTEMENTS DE SOLS | 079 634 78 50 | WWW.ABSOLS-PLUS.CH

• Parquets • Sols vyniles/PVC • Linoléum • Moquettes



Rétrospective

Soirée de gala Samedi 10 décembre 2022







SFO / of spéc Nolan Rothacher





VSAM

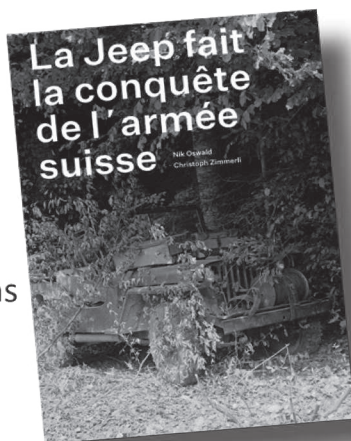
Verein Schweizer Armeemuseum
Association du musée suisse de l'armée
Associazione del museo svizzero dell'esercito
Associazion dal museum svizzer da l'armada



www.armeemuseum.ch – info@armeemuseum.ch

La Jeep fait la conquête de l'armée Suisse

L'histoire de l'acquisition et de l'engagement de la Jeep dans l'armée suisse entre 1945 et 1970 est présentée en détail et avec de nombreuses illustrations dans le nouvel ouvrage publié par les Éditions VSAM.



- Auteurs: Nik Oswald / Christoph Zimmerli
- Format 21 x 30 cm
- Env. 300 pages, relié, couverture en carton
- Illustrations noir-blanc / couleur
- Prix Fr. 69.– plus port et emballage
- Commande aisée via www.armeemuseum.ch existe aussi en langue allemande

www.armeemuseum.ch

info@armeemuseum.ch – shop@armeemuseum.ch

Verein Schweizer Armeemuseum – CH 3600 Thun



Entraînement au tir Programme annuel

Instruction de tir au pistolet

Mercredi 3 mai 2023 de 18h à 21h

Montagne de Lussy (Romont)

Instruction de tir au f ass 90

Jeudi 1^{er} juin 2023 de 18h à 21h

Montagne de Lussy (Romont)

Instruction de tir au f ass 90

Jeudi 14 septembre 2023 de 18h à 21h

Montagne de Lussy (Romont)

Instruction de tir au f ass 90

Mercredi 18 octobre 2023 de 18h à 21h

Montagne de Lussy (Romont)



Direction

Lt col Alain Baeriswyl, expert en tir, membre de la SFO

Équipement

Arme personnelle, tenue B

Inscription

Sur notre site internet (sfo-fog.ch), 10 jours avant l'entraînement

Le brigadier **Marco Schmidlin**, commandant de la Formation d'application d'aide au commandement, deviendra le 1^{er} octobre 2023 attaché de défense à Washington et accédera au grade de divisionnaire durant son engagement.

Le brigadier **Thomas Frey**, commandant de la brigade d'aide au commandement 41, deviendra le 1^{er} avril 2023 commandant de la Formation d'application d'aide au commandement.

Le colonel EMG **Martino Ghilardi**, chef Doctrine militaire (Développement Défense), deviendra le 1^{er} avril 2023 commandant de la brigade d'aide au commandement 41 et sera promu brigadier.

DDPS / 23.11.2022

Le brigadier **Alexander Kohli**, commandant de la brigade mécanisée 4, est devenu le 1^{er} janvier 2023 chef de l'État-major de l'armée, avec promotion simultanée au grade de divisionnaire.

DDPS / 02.12.2022

**Ont été promus :
Wurden befördert:**

**Au grade de lieutenant-colonel
Zum Oberstleutnant**

Miltiade Athanasiou, Villars-sur-Glâne
Damien Dandelot, Pont-la-Ville
Emmanuel Rey, Fribourg

**Au grade de major
Zum Major**

Sébastien Dupuis, Fribourg
Fabien Morand, Vuippens

**Au grade de capitaine
Zum Hauptmann**

François Charmoy, Belfaux
Jason Chaubert, Morens

Gaëtan Genoud, Rueyres-St-Laurent
Fabian Kolly, Marly

**Au grade de premier-lieutenant
Zum Oberleutnant**

Dylan Bandelier, Cottens
Anthony Baudevin, La Tour-de-Trême
Loris Bezzola, Estavayer-le-Lac
Sylvain Bommer, Estavayer-le-Lac
Rudolf Brodbeck, Corbières
Léo Currat, Lessoc
Julien Dubois, Seiry
Yoann Friedli, Bulle
Tobias Gebhart, Lully
Cédric Henninger, Lully
Byörn Lebois, Cormérod
Alain Liaudat, Châtel-St-Denis
Cédric Martin, Châtillon
Loïc Pochon, Cugy

**Au grade de lieutenant
Zum Leutnant**

Loic Binxhija, Fribourg
Antoine Chassot, Posieux
Simon Egger, Le Mouret
Jérémie Fuchs, Bulle
Yvan Käser, Posieux
Joey Kissel, Villarlod
Cédric Kolly, Massonnens
Stéphane Pury, Nuvilly
Christophe Romanens, La Roche
David Rood, Bösingén
Can Sayilir, Fribourg
Dylan Stürzinger, Villargiroud
Anthony Vaudan, Prez
Johann Wider, Chésopelloz

**Nomination comme
officier spécialiste
Ernennung zum
Fachoffizier**

Gian-Luca Salvetti, Bösingén
Kate Staehlin, Neyruz

Promotions

Section Gruyère/Veveyse

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 12 novembre 2023

Bulle



Société cantonale

Instruction de tir au pistolet

Mercredi 3 mai 2023

Montagne de Lussy

Assemblée générale

Mercredi 17 mai 2023

District de la Gruyère

Instruction de tir au f ass 90

Jeudi 1^{er} juin 2023

Montagne de Lussy

Instruction de tir au f ass 90

Jeudi 14 septembre 2023

Montagne de Lussy

Instruction de tir au f ass 90

Mercredi 18 octobre 2023

Montagne de Lussy

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 5 novembre 2023

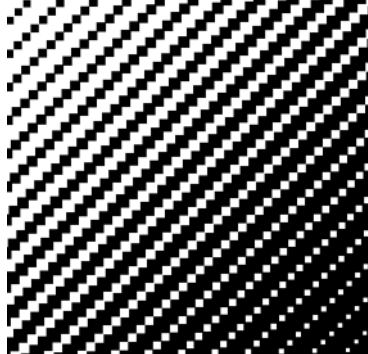
Estavayer-le-Lac

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 12 novembre 2023

Fribourg

Agenda



Comité cantonal

Président

Lt col EMG Patrick Noger
patrick.noger@sfo-fog.ch

Vice-président

Maj Henri Lanthemann
henri.lanthemann@sfo-fog.ch

Secrétaire

Maj Sébastien Dupuis
sebastien.dupuis@sfo-fog.ch

Caissier

Lt col Alexis de Courten
alexis.decourten@sfo-fog.ch

Membres

Lt col Emmanuel Rey
emmanuel.rey@sfo-fog.ch
Cap Dominic Tschümperlin
dominic.tschuemperlin@sfo-fog.ch

Cap Paul Wicht
paul.wicht@sfo-fog.ch

Of spéc (maj) Nolan Rothacher
nolan.rothacher@sfo-fog.ch

Sektion Seebezirk

Präsident

Maj Christoph Schori
christoph.schori@sfo-fog.ch

Vize-Präsident

Oberst i Gst Jérôme d'Hooghe
jerome.dhooghe@sfo-fog.ch

Sekretär

Lt Marco Gasser
marco.gasser@sfo-fog.ch

Kassier

Oblt Pascal Haldimann
pascal.haldimann@sfo-fog.ch

Beisitzer

Oberst i Gst Alois Schwarzenberger
alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch

Section Gruyère/Veveysse

Président

Lt col Damien Dandelot
damien.dandelot@sfo-fog.ch

Secrétaire

Lt Johann Guex
johann.guex@sfo-fog.ch

Caissier

Plt Yannick Ballif
yannick.ballif@sfo-fog.ch

Membres

Maj Gilles Dutoit
gilles.dutoit@sfo-fog.ch
Cap Aurélien Cottet
aurelien.cottet@sfo-fog.ch
Cap Christophe Niquille
christophe.niquille@sfo-fog.ch
Plt Stephen Mengual
stephen.mengual@sfo-fog.ch

Société



Une banque pour tous.
Eine Bank für alle.

www.bcf.ch
www.fkb.ch



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch

